Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260204-DB_2026_013-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 04 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt six, le **quatre février** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Christine MÉTOIS-LE BRAS, Maire.

Membres Présents :
Mme METOIS-LE BRAS Christine, M. RAULT Alain, Mme LE GALL Isabelle, M. RAOULT Roland, Mme LE MEUR Sandra, M. BAPTISTA-SOARES Philippe, Mme BACCELLI Michèle, M. THOMAS Jean-Yves, Mme FEUNTEUN Cristina, M. ALLAND Patrick, Mme RIVET Vanessa, Mme INIZAN Solenn, M. NAVINER André, Mme LE THERIZIEN Hélène, M. PIEDERRIERE Dorian, M. HERVÉ Pascal, Mme MARC Claudine, M. KIDDEM Omar, Mme HERVE Isabelle, Mme HERNOT Martine, M. CORMAND Yvon, Mme MACRE Amélie, M. RENAULT Gaétan.

Membres absents excusés ayant donné procuration :
Mme LEMAITRE Julie a donné procuration à Mme HERNOT Martine
Mme LE GALL Isabelle a donné procuration à Mme LE MEUR Sandra
(dès son départ à 18h50 et jusqu'à son retour à 19h55 – question n°2026-002 à la question n°2026-007)

Secrétaire de séance : Mme MARC Claudine

Assistaient également : Mme RAPENDY Laurence (DGS) et M. TOUBOULIC Thomas (DGAS)
et Mme ALLOYER LEMPERIERE Ingrid (responsable Finances)

DÉLIBÉRATION N° 2026-013
Rapporteur : Christine MÉTOIS-LE BRAS, Maire

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – CRÉATION DE POSTES CONTRACTUELS D'AGENTS D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE

Il est proposé de créer deux postes d'agent technique en contrat à durée déterminée, pour faire face ponctuellement à un accroissement d'activité au service Espaces Verts. Ce besoin se justifie par une activité accrue du service sur la période printanière.

Les missions des postes contractuels sont les suivantes :

Missions principales :

- Effectuer l'entretien des zones de plantations et le débroussaillage des terrains, y compris le ramassage des feuilles et des débris.
- Assurer l'entretien du cimetière et des cours d'écoles
- Coopérer avec les autres membres de l'équipe pour garantir la qualité et l'efficacité du travail réalisé.
- Maintenir les équipements et les outils en bon état de fonctionnement, en effectuant les réparations nécessaires.
- Assurer la propreté des chantiers et des équipements après chaque intervention.

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260204-DB_2026_013-DE

Missions complémentaires :

- Effectuer la taille des arbustes, des haies et des arbres selon les spécifications et les exigences esthétiques.
- Assurer l'arrosage et l'entretien du système d'arrosage, en veillant à son bon fonctionnement.
- Assurer la tonte et l'entretien des gazons, en utilisant les équipements appropriés.
- Identifier et traiter les maladies des végétaux, en utilisant des méthodes appropriées.

Les agents seront recrutés à compter du 1er avril 2026 pour une durée de 5 mois au maximum, sur le fondement de l'article L.223-23 1° du Code Général de la Fonction Publique, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire.

Ils seront embauchés en qualité d'agents contractuels rémunérés sur la base de l'indice de rémunération 366, en référence au 1er échelon du grade d'adjoint technique territorial, au prorata du temps de travail effectué et percevront le régime indemnitaire alloué aux agents contractuels de la collectivité.

Vu l'avis favorable de la commission Ressources Humaines du 26 janvier 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE la création de deux postes contractuels d'agent d'entretien des espaces verts, à temps complet, pour une durée de 5 mois à compter du 1er avril 2026, dans les conditions énoncées ci-dessus.**

- **PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.**

- **AUTORISE Madame Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier et à procéder au recrutement.**

A Trégueux, le 06 février 2026

La secrétaire de séance,

Mme MARC Claudine

Le Maire,

Mme MÉTOIS-LE BRAS Christine